

## PRESENTATION DU FONDS MIWA+

« MIWA ! veut dire Nous sommes là ! en Fon, une des langues les plus utilisées au Bénin. Pour nous, MIWA représente notre présence et aussi notre force, notre envie de développer une société plus ouverte qui va inclure toutes les personnes sans distinction, y compris nous, les femmes LBTQI et hommes trans. Parce que nous sommes là pour qu'on nous écoute, pour qu'on reconnaissse notre existence ; nous sommes là pour vivre en liberté et en sécurité, nous sommes là pour jouir de nos droits » Équipe MIWA

Le Fonds MIWA + est une édition spéciale pour les femmes LBTQI et les hommes trans qui a pour objectif général le renforcement de l'autonomie des organisations LBTQI francophones en Afrique de l'Ouest.

Sur une durée de 1 an et demi, le Fonds **MIWA +** soutiendra les femmes LBTQI dans toute leur diversité, et intégrera les personnes non-binaires et les hommes trans, qui font partie des organisations féministes, afin de répondre aux besoins des groupes les plus marginalisés.

Cet objectif repose sur 2 principaux piliers :

- »»» Les activistes LBTQI ont accès à des ressources financières et techniques adaptées à leurs priorités
- »»» Les activistes travaillent en réseau pour favoriser l'inter-apprentissage, le soutien féministe entre pair·es et la convergence des actions.

## PRESENTATION DES LIGNES DIRECTRICES DU FONDS MIWA +

L'objectif du Fonds MIWA + est de promouvoir la diversité et l'inclusion à travers le financement des projets d'organisations et/ou collectifs LBTQI francophones. Il finance les projets locaux, régionaux ou nationaux dans des domaines et thématiques choisies et définies par les organisations elles-mêmes.

Le fonds soutiendra 10 projets / initiatives locales présentées par 10 organisations et/ou collectifs/ mouvements LBTQI à hauteur de 15.000\$ CAD /projets. Les projets et/ou initiatives devront être d'une durée de 6 à 9 mois.

**La date limite de soumission est le 15 janvier 2026 à 23h59 GMT.**

**Un Webinaire est prévu le 18 décembre à 14 heures GMT pour vous présenter l'appel et répondre aux questions.**

Projet  
soutenu par



Alliance  
internationale  
francophone  
pour l'égalité  
et les diversités



## Critères d'admissibilité :

- a. Être une organisation LBTQI francophone sans but lucratif ou un collectif.
- b. Être une organisation/collectif/mouvement qui travaille principalement ou entièrement avec les personnes LBTQI.
- c. Être une organisation qui travaille en Afrique de l'Ouest francophone.
- d. Présenter une demande complète : formulaire de proposition de projet et budget.

## Activités admissibles :

Les activités doivent être décrites et budgétisées telles que signalées dans le formulaire de demande.

Les activités admissibles du projet peuvent comprendre, sans s'y limiter :

- Renforcement des capacités de l'organisation et/ou de leurs membres : par exemple, levée de fonds, GAF (Gestion administrative et financière), écriture de projets, etc.
- Formations externes pour des alliés, organisations de la société civile, etc., sur la diversité, le genre, l'intégration des approches inclusives, ou d'autres thématiques qui vont améliorer la situation des personnes LGBTQI.
- Activités sociales pour dynamiser la mobilisation des membres des associations, pour améliorer l'intégration des organisations dans leurs communautés : par exemple, groupes de discussion, rencontres communautaires, etc.
- Services d'appui psychosocial pour le bien-être mental, social et communautaire des personnes LBTQI : par exemple, causeries, groupes de parole, médiations communautaires/familiales, prise en charge psychosociale, etc.
- Services d'appui médical pour une prise en charge adaptée, inclusive et accessible des personnes LBTQI : par exemple, accompagnement hospitalier, médiation sanitaire, prise en charge sanitaire, accès aux médicaments, etc.
- Services d'appui juridique : par exemple, orientation juridique, défense des cas, services juridiques, etc.
- Services d'accompagnement et prise en charge des personnes survivantes de violences à caractère LBTQIphobe. Par exemple, ligne d'écoute, orientation médicale ou juridique, service de dénonciation, etc.
- Activités de plaidoyer et mobilisation sociale : par exemple, groupes de plaidoyer, actions pour le changement des lois, sensibilisation pour la création d'un environnement favorable à la diversité, dénonciation des violations des droits dans la communauté LGBTQI, participation à des espaces, conférences, etc. de plaidoyer, etc.
- Recherche, collecte de données et documentation sur les réalités des personnes LGBTQI dans les différents contextes : par exemple, recherche sur les identités, récolte et documentation de cas de discrimination, rapports d'homophobie, étude sur les sexualités non normatives, etc.
- Expression culturelle pour la mise en valeur de la diversité, pour la dénonciation des violences, et la sensibilisation communautaire. : par exemple, weekend cinéma, concours court-métrage, expo photo, atelier de création d'émojis WhatsApp inclusifs, théâtre de sensibilisation, championnat de football, etc.
- Activités de renforcement ou création de mouvement: activités identitaires, renforcement de capacités, rencontres de planification, activités de visibilité ou fierté, etc.

Projet soutenu par



Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités



## Activités non admissibles :

- Les activités qui génèrent un avantage commercial ou un profit.
- Les travaux de rénovation et de construction, y compris l'acquisition de biens immobiliers.
- Les activités religieuses prosélytes ou politiques partisanes. Les activités religieuses ou politiques qui visent à promouvoir un discours/image positive de la diversité sont admissibles (une prière comprenant un discours pour l'acceptation de la diversité, une rencontre de sensibilisation des leaders religieux, une lecture inclusive des textes sacrés, etc.)
- Les personnes individuelles
- Des bourses d'études

## Dépenses admissibles

Il existe deux types de dépenses admissibles :

- Dépenses directes d'exécution : dépenses nécessaires à la mise en œuvre du projet qui peuvent être facilement liées à des activités précises : (location de salle de réunion ; alimentation ; transport des participant-e-s ; facilitation de l'activité, consultante ; matériels fongibles pour les activités ; dépenses de transport ; billets de bus, train, etc., ou carburant ; etc.)
- Dépenses indirectes : les dépenses qui permettent à l'organisme de remplir ses fonctions administratives et techniques et de soutenir l'organisation et les activités du projet : (dépenses d'eau, courant, internet, location du bureau, communication ; etc.) salaire personne chargée de projet, etc. ;

Le montant total des dépenses indirectes ne peut dépasser 30 % du financement total demandé.

## Dépenses non-admissibles

- Dépenses en immobilisations, comme les terrains, les immeubles, les véhicules et les autres dépenses en immobilisations importantes, à l'exception du matériel informatique comme les ordinateurs de bureau, les portables et les petits équipements nécessaires à la réalisation du projet
- Salaires, indemnités et avantages sociaux des membres d'un conseil d'administration ou d'un autre corps dirigeant
- Déficits budgétaires, réduction de la dette, réserves organisationnelles ou fonds de dotation
- Coûts imprévus ajoutés à un projet en sus de la valeur réelle estimée du projet pour couvrir les coûts imprévus



Alliance  
internationale  
francophone  
pour l'égalité  
et les diversités

Projet  
soutenu par



## Critères d'évaluation et de sélection des projets

Le processus d'évaluation se fait en plusieurs étapes comme suit :

- 1re étape : Une évaluation d'admissibilité des projets et une conception des dossiers des projets admissibles avec une mise à jour de la liste des projets
- 2e étape : Des groupes de pairs du comité de sélection font la présélection des projets
- 3e étape : la rencontre de présélection ou le groupe de pairs nous présente les projets présélectionnés
- 4e étape : tout le comité relit et évalue les projets présélectionnés
- 5e étape : la rencontre finale de sélection des 10 projets

Le Comité de sélection est composé par 07 personnes LBTQI d'Afrique de l'Ouest. Dans la composition du Comité de sélection, il est pris en compte la représentativité géographique, de genre et d'orientation sexuelle.

## GRILLES D'ÉVALUATION DES PROJETS

Une première grille d'évaluation et de présélection de projets est construite sur la base de 68 points. Notre grille donne plus d'importance à l'impact et à la pertinence de l'initiative (50 points). Les capacités techniques des organisations et expériences sont évaluées à moindres points (18 points). La présélection des projets se fera donc sur la base de cette 1re grille.

Une deuxième grille plus accès sur les aspects féministes et inclusifs permettre d'évaluer une seconde fois les projets et de sélectionner définitivement les projets finaux.

Les deux grilles seront publiées et accessibles à toutes les organisations pour plus de transparence et pour leur permettre de s'autoévaluer.



Alliance  
internationale  
francophone  
pour l'égalité  
et les diversités

Projet  
soutenu par



## 1re grille de présélection :

### A – ORGANISATION (6 % – 4 CRITÈRES – 1 POINT PAR CRITÈRE)

*Évaluation de la nature et de l'expérience de l'organisation ayant soumis la proposition de projet.*

**4  
POINTS**

- A1 A une expérience en gestion et mise-en-œuvre de projets. 1
- A2 Travaille en collaboration avec d'autres organisations. (Points à revoir) 1
- A3 Les membres et bénéficiaires de l'organisation sont principalement des personnes LBTQI. 1
- A4 L'organisation compte des ressources matérielles et humaines pour mettre en œuvre le projet, ou ces ressources sont incluses dans le budget. 1

### B— QUALITÉ TECHNIQUE DU PROJET (11,8 % – 8 CRITÈRES – 1 POINT PAR CRITÈRE)

*Évaluation de la qualité technique du projet en lien avec les thématiques, contexte, logique, activités, etc.*

**8  
POINTS**

- B1 Adresse un problème de la communauté LBTQI dans la zone de travail. 1
- B2 Le contexte dans lequel le projet aura lieu a été bien exposé. 1
- B3 Toutes les parties du formulaire ont été complétées. 1
- B4 La logique du projet est cohérente et bien expliquée. 1
- B5 Le projet répond aux besoins exprimés dans la justification. 1
- B6 L'analyse des risques et des mesures de prévention est complète et cohérente. 1
- B7 Il s'agit d'une initiative collaborative ou de travail en réseau. (À expliquer) 1
- B8 Cible une ou des communautés les plus vulnérabilisées parmi les communautés LBTQI. 1

### C— BUDGET (5,9 % – 6 CRITÈRES – 1 POINT PAR CRITÈRE)

*Évaluation du budget, de sa qualité et de sa cohérence en lien avec les résultats et les activités*

**6  
POINTS**

- C1 Le montant demandé ne dépasse pas le montant 15.000 \$ CAD. 1
- C2 Le montant des frais indirects ne dépasse pas 30 % du montant total demandé. 1
- C3 Le montant demandé est cohérent avec les activités proposées. 1
- C4 Le rapport entre le coût du projet et les résultats attendus est équilibré. 1
- C5 Le budget est bien détaillé. 1
- C6 Le budget est exprimé en CAD. 1

### D— IMPACT (73,53 % – 10 CRITÈRES – 0 À 5 POINTS PAR CRITÈRE)

*Évaluation de l'impact positif attendu du projet sur les communautés LBTQI et du niveau de participation des différentes communautés.*

**50  
POINTS**

- D1 Le projet aura un impact positif sur les communautés LBTQI. 5
- D2 Favorise le développement et l'autonomie des communautés BTQI. 5
- D3 Répond à un processus de travail participatif. 5
- D4 Témoigne l'engagement de l'organisation envers les communautés LBTQI. 5
- D5 Promeut une vision positive des communautés LBTQI. 5
- D6 Aborde les inégalités au sein des communautés LBTQI. 5
- D7 A été ou sera évalué par les membres des communautés LTBQI. 5
- D8 Propose des actions novatrices. 5
- D9 Répond au principe de « De ne pas nuire » 5
- D10 Répond aux valeurs d'Égides : anticolonial, féministe, intersectionnel. 5

Projet soutenu par



Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités



## 2e grille de sélection :

N°	Critère	Description	Score (0-5)
1	<b>Pertinence communautaire et ancrage local</b>	Le projet répond-il à un besoin réel identifié par la communauté LBTQI locale ? L'idée vient-elle des personnes directement concernées ?	<b>5</b>
2	<b>Approche féministe et intersectionnelle</b>	Le projet prend-il en compte les rapports de pouvoir (genre, orientation, classe, handicap, ruralité, âge, religion, etc.) ? Favorise-t-il le leadership et la solidarité entre femmes LBTQI et hommes trans ?	<b>5</b>
3	<b>Inclusion et diversité</b>	Le projet veille-t-il à inclure les personnes les plus marginalisées (femmes trans, personnes non-binaires, rurales, réfugiées, travailleuses du sexe, en situation de handicap, etc.) ?	<b>5</b>
4	<b>Faisabilité et capacités de mise en œuvre</b>	L'équipe dispose-t-elle d'une expérience, d'un plan d'action et de ressources minimales réalistes pour mener à bien les activités ?	<b>5</b>
5	<b>Innovation, créativité et transformation sociale</b>	Le projet propose-t-il une approche originale, créative ou transformatrice (art, soin collectif, sécurité, plaidoyer, éducation, culture, etc.) ?	<b>5</b>
6	<b>Prise en compte du bien-être, du soin et de la sécurité</b>	Le projet inclut-il des stratégies de sécurité, de gestion du stress, de santé mentale et de bienveillance envers les activistes et les bénéficiaires ?	<b>5</b>
7	<b>Durabilité et apprentissage collectif</b>	Le projet favorise-t-il des changements durables, la transmission de savoirs, le travail en réseau ou la mise en commun des apprentissages ?	<b>5</b>
8	<b>Alignement avec les valeurs du Fonds MIWA+</b>	Le projet s'inscrit-il dans les principes de solidarité, justice sociale, autonomie, sororité, soin et inclusion ?	<b>5</b>
<b>Note totale maximale</b>			<b>40 points</b>

Pour plus de détails sur les critères d'admissibilité et les projets recevables, consultez la page principale du Fonds MIWA + : [egides.org/miwaplus](http://egides.org/miwaplus) ou envoyez un courriel à [soumissions@egides.org](mailto:soumissions@egides.org).



Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités

Projet soutenu par

